



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2026 (ACJ\_AGE\_2026\_05\_20)

**Mercredi 20 mai 2026 à 18h30,**

**Espace Jean Jaurès, 5 rue de l'Ancien Champ de Mars, Grenoble 38000**

**Présents :**

NOM	PRENOM	CHORALE		POUVOIRS
ALBRAND	SOLVEIG	GC	Secrétaire de l'Agglo, Secrétaire adjointe du GC	
BARRE	ANNICK	ARIOSO	Administrateur ARIOSO	
BOREL	DOMINIQUE	OPUS38	Président Opus38	2
DEBATS	BRIGITTE	ARIOSO	Présidente Arioso, Trésorière de l'Agglo	10
DROUIN	MICHELE	ARIOSO et DAUPHINELLE	Secrétaire Arioso, Administrateur Agglo	
ESMENJAUD	MARC	GC et OPUS38	Vice-Président GC, Administrateur Agglo	1
GRIZOLLE	BENEDICTE	CHORALE des Enfants	Parent de choriste	
JOLIBOIS	BRIGITTE	GC	Trésorière Adjointe GC	1
LEDUC	MARION	GC	Secrétaire GC	
OLINGER	DANIELE	GC et OPUS38	Présidente GC	1
PERILLARD	DOMINIQUE	GC	Président Agglo, Administrateur GC	
VIGOUROUX	JULIEN	GC	Trésorier GC	1
VOUREY	MICHEL	ARIOSO	Arioso	

Votants : 13 présents plus 16 pouvoirs d'adhérents.

### Introduction

Dominique Perillard souhaite le bienvenu aux participants de cette AGE, et rappelle qu'elle est nécessaire parce que le bureau actuel est en place depuis 10 ans, et ne veut plus continuer. Si la réunion ne propose pas de solutions le bureau va proposer la dissolution de l'Association (qui existe depuis 1955)

### Vérification des Mandats

Nos statuts adoptés en 2024 ne requièrent plus de quorum. Les décisions peuvent être prises à la majorité des votants présents ou représentés à l'AG. Toutefois pour cette réunion la secrétaire demande à chaque chorale participante si les personnes présentes ont pouvoir de décision.

**Pour Arioso :** La présidente détient les pouvoirs pour l'ensemble du CA, à l'exception de Michele Drouin et Annick Barré, qui sont présentes en personne. Elles ont pouvoir de décision.

**Pour le Grand Chœur :** Le bureau a discuté, et tous les 6 sont présents à la réunion, avec 4 pouvoirs dont 3 pouvoirs d'administrateurs et 1 administrateur de plus présent.

**Pour Opus38 :** Il n'y a pas eu de discussion en CA, Le président a discuté avec Michel Galhaut, ancien Président, et Marc Esmenjaud présent à la réunion, et il détient 2 pouvoirs. Daniele Olinger est également membre d'Opus38. Il estime qu'il a pouvoir de décision.

## **Position de Chaque Chorale**

**Arioso :** Tous sont d'accord sur l'intérêt de garder l'association afin de mutualiser le maximum de tâches. Mais personne ne s'est proposée pour prendre un rôle.

**Grand Chœur :** Daniele Olinger souligne l'importance d'avoir un seul interlocuteur avec la mairie qui représente toutes les chorales A Cœur Joie qui utilisent la salle Jean Jaures.

Le Grand Chœur propose que, s'il n'y a pas de volontaires, 1 membre de chaque bureau/CA chorale prend tour à tour un rôle administratif, pour une durée de mandat à déterminer.

Julien Vigouroux dit qu'il est important que chaque chorale donne sa position sur enfants et technique vocale.

**Opus38 :** Dominique Borel a procédé par élimination, regardant la liste de fonctions que le bureau de l'Agglo fait actuellement. Il déclare que Opus38 n'est pas concerné par 'vos partitions' et 'votre concert de Noel'. Personne n'est concernée par les cours de technique vocale ni par une chorale d'enfants. Le forum d'associations ne les intéresse pas car ils recrutent autrement.

Opus38 n'est pas intéressé par les Choralies.

D'ailleurs ils ont décidé d'adopter une solution totalement Google pour leur informatique, donc ils abandonnent la solution européenne choisie par l'Agglo et utilisé par les autres.

En conclusion il déclare : 'Si on nous demande pour la gestion de ressources pourquoi pas, mais nous ne voulons pas nous impliquer dans d'autres activités.'

Solveig Albrand remarque qu'étant donné que Opus38 fait pour le moment parti de l'Agglo, Dominique Borel a utilisé le mauvais prénom possessif. Il fallait dire 'notre' concert de Noel par exemple. Elle ajoute que la présence de l'Agglo au Forum des Associations est en large partie politique, pour montrer notre participation à la vie associative de Grenoble.

## **Discussion**

**Chorale(s) d'enfants et jeunes :** Depuis 12 ans, cette activité a été totalement gérée administrativement par Brigitte Debats. Elle s'occupe du recrutement, de la communication et bien sûr, les émoluments de Luciana Marteau. Elle ne veut plus le faire.

Elle rappelle qu'il y avait jusqu'à 40 enfants inscrits avant la pandémie, mais en plus de cet arrêt forcé nous avons subi le changement de lieu, et un changement de chef. Malgré l'enthousiasme de Luciana Marteau, chef de chœur, et une aide ponctuelle du pole ACJ-AURA nous devons constater que l'activité perd de l'argent et ne peut pas continuer dans la forme actuelle.

Benedicte Grizolle dit qu'elle apprécie énormément cette chorale car elle est assez différente d'autres chorales d'enfants. Elle serait d'accord pour aider, mais pas seule. Elle mentionne que son enfant suit également l'éveil musical organisé par l'Association Orfeo.

Danièle Olinger se demande s'il serait possible d'orienter les enfants ailleurs afin qu'ils restent ensemble. Par exemple au sein d'une MJC ?

***Nous décidons qu'il faut poursuivre ce type de solution après discussion avec Luciana Marteau.***

**Technique Vocale :** Si personne, exception faite pour Opus38, conteste l'intérêt de nos cours de technique vocale, la gestion, encore une fois effectuée par notre trésorière, Brigitte Debats, est assez lourde. Cette activité n'est pas un fardeau financier. Nous avons deux professeurs : Jean-Francois Delmas et Jing Huang. Le premier est salarié et la deuxième est auto-entrepreneur.

Des membres de toutes nos chorales ont bénéficié de ces cours par le passé. Mais Brigitte Debats n'a pas considéré opportun de solliciter de l'aide parmi les élèves actuels. Il se trouve que certains personnes, élèves de notre professeur Jean-Francois Delmas, depuis plusieurs années viennent d'arrêter.

***Dans l'impossibilité de trouver une nouvelle personne pour gérer cette activité nous sommes obligés de l'arrêter.***

Julien Vigouroux demande si l'Association aura des indemnités à verser à Jean-Francois Delmas, mais Brigitte Debats répond que non. D'ailleurs il vient d'atteindre l'âge de la retraite.

**Concert de Noel :** L'organisation du concert de Noel ne posera pas de problème pour l'Agglo car en fait il est organisé presque entièrement par les chefs de chœur, surtout Christophe Jean-Baptiste. C'est une manifestation populaire et il y a beaucoup de choristes de bonne volonté, qui ne sont pas nécessairement dans le CA de l'Agglo qui peuvent contribuer si nécessaire. Opus38 n'a pas participé la dernière fois et leur absence n'a rien enlevé.

Il faut juste une personne morale pour signer la convention avec l'Eglise.

**Forum des Associations :** Il n'y a pas beaucoup de préparation faite par l'Agglo spécifiquement pour cette manifestation surtout avec une activité réduite, c'est-à-dire sans la technique vocale et la chorale des enfants. Chaque chorale prépare ses propres informations. L'absence d'Opus38 ne serait pas nocif, d'ailleurs depuis plusieurs années ils ne participent pas. Les stands ne sont pas très chers. Il faut faire un dossier et il faut une personne morale pour signer la convention. C'est une bonne occasion pour se rencontrer entre chorales, de rencontrer les autres acteurs du secteur.

**Fonctions administratives et de mutualisation :** Il y a un accord de principe pour les fonctions de mutualisation. Toutefois, Dominique Borel suggère qu'une association spécifiquement A Cœur Joie n'est pas nécessaire pour la gestion de la salle, et qu'on pourrait simplement s'arranger avec les autres associations utilisatrices.

Marion Leduc observe que cette solution impliquerait 1 convention par chorale. Il faut une personne morale pour signer une convention.

Dominique Perillard rappelle que la Maire nous a informés qu'elle a l'intention de vendre l'ancien lycée. Nous sommes plus forts ensembles.

Solveig Albrand rappelle que A Cœur Joie a des biens à gérer. Souvent il n'y a pas beaucoup de travail, mais le piano n'est pas accordé par magie.

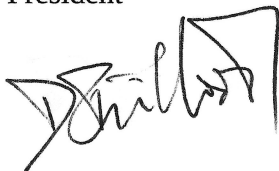
Nous avons brièvement discuté de l'aide financière que la mairie de Grenoble nous apporte. Depuis 2 ans nous devons remplir une demande pour une subvention en nature. C'est principalement Brigitte Debats qui a rempli le dossier, assez onéreux. Julien Vigouroux propose son aide dans l'avenir. Nous avons découvert que les autres utilisateurs ne remplissent pas ce dossier car ils reçoivent une aide financière.

*(Depuis la réunion Marc Esmenjaud a appris que l'OSUG a reçu 1000€ l'année dernière ; un tiers de la somme reçue l'année précédente. Brigitte Debats a trouvé dans ses archives une note de l'adjointe chargée de la culture qui dit que la mairie n'aide pas les chorales en général car il y en a beaucoup trop. Elle privilège donc les chorales qui sont liées à l'éducation populaire, qui est un des principes d'A Cœur Joie.*

***Nous décidons de ne pas voter la dissolution mais de suivre l'idée du Grand Chœur. Nous nous donnons jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu mi-novembre. D'ici là chaque chorale doit essayer de trouver une personne volontaire pour prendre un rôle administratif afin d'assurer la survie de l'Association. Si ce n'est pas possible il faudra une dissolution ou une réorganisation de l'Association.***

La séance s'est terminée à 20h30.

Dominique Perillard  
Président



Date d'approbation

18 juin 2026

Solveig Albrand  
Secrétaire

